

CONCOURS DE PIANO AUGUSTE-DESCARRIES 2026

RÈGLEMENTS

Récompenses

1^{er} prix : 5000 \$

2^e prix : 3000 \$

3^e prix : 2000 \$

Ces prix seront octroyés aux trois pianistes finalistes.

4^e prix « Serenitas » : 1,000\$

Ce prix est destiné à la personne qui s'est classée 4e au terme de la première épreuve, n'accédant pas à la finale mais ayant démontré de réelles qualités artistiques.

Prix Orford Musique

Une résidence artistique d'une semaine à Orford Musique, incluant une séance d'enregistrement audio-vidéo de qualité professionnelle dans la salle Gilles-Lefebvre

Calendrier

- Date limite d'inscription : **30 juin 2026**
- Résultats de l'épreuve préliminaire : **17 juillet 2026**
- Épreuve finale : **octobre 2026** (la date de la finale, prévue un dimanche après-midi, sera confirmée au printemps 2026 selon le calendrier pédagogique du Conservatoire de musique de Montréal)

Règlements

Les candidats et candidates doivent :

- Résider au Québec;
 - a) le concours est également ouvert aux pianistes résidant dans la **Région de la capitale nationale Ottawa-Gatineau**
 - b) les **étudiants étrangers ayant une adresse au Québec** (et dans la région d'Ottawa-Gatineau) sont admissibles
- Avoir 30 ans ou moins au 1^{er} novembre 2026;
- Ne pas avoir remporté le Premier Prix au Concours de piano Augste-Descarries 2023
- Envoyer leur inscription au plus tard le 30 juin 2026 en joignant un enregistrement audio (détails plus loin);
- Souscrire à toutes les conditions du concours telles qu'énoncées ci-dessous et s'engager à accepter les décisions du jury, lesquelles sont finales et sans appel (voir Formulaire).

Épreuve préliminaire – enregistrement audio

- Répertoire : voir la liste des œuvres exigées dans le fichier Répertoire.
- La date limite d'envoi du dossier est le 30 juin 2026 à 23h59.
- Cette étape, où il sera possible de jouer avec la partition, consiste à réaliser un enregistrement de format MP3 ou WAV de la meilleure qualité possible, sans montage ni modifications à l'intérieur d'une même pièce et sans aucune intervention parlée qui permettrait de reconnaître l'interprète.
- Les prestations seront jugées à l'aveugle, la coordonnatrice du Concours Auguste-Descarries étant la seule personne à connaître les noms des participants et participantes jusqu'à divulgation des résultats.
- Le jury sera composé de Jamie Parker (Université de Toronto) et Jeanne Amièle (Conservatoire de musique de Trois-Rivières)
- Parmi les personnes inscrites, le jury en sélectionnera trois pour participer à l'épreuve finale.

Épreuve finale – devant public et jury

- L'épreuve se tiendra un dimanche d'octobre 2026 à la Salle de concert du Conservatoire de musique de Montréal, 4750, avenue Henri-Julien.
- Les trois finalistes présenteront un programme d'une durée maximale de 50 minutes : voir la liste des œuvres dans le fichier Répertoire.
- Les finalistes devront jouer leur programme de mémoire, **seules les œuvres d'Auguste Descarries pourront être interprétées avec la partition.**
- L'ordre du programme est laissé à la discréction des interprètes.
- Le jury sera composé de trois membres et d'une personne qui en assurera la présidence, choisis par l'ADMAD.
- Le jury se réserve le droit d'interrompre un ou une finaliste qui ne respecterait pas la durée maximale allouée pour sa prestation.
- Les résultats seront annoncés au terme de l'épreuve et les finalistes devront être présents à l'annonce des résultats.
- Dans le cas où l'épreuve finale serait enregistrée à des fins promotionnelles, les finalistes acceptent de céder leurs droits pour toute diffusion ultérieure de leur prestation.
- Les finalistes devront se rendre disponibles pour d'éventuelles entrevues, captations vidéos et rencontres promotionnelles avant, pendant et après la date du concours.

Dossier de candidature

Pour s'inscrire, les candidats et candidates doivent fournir les pièces suivantes :

- 1- le formulaire d'inscription;
- 2- l'acquittement des frais d'inscription non remboursables de 50 \$ (voir Formulaire);
- 3- l'engagement signé à respecter les règlements du concours (voir Formulaire);
- 4- le choix du répertoire des deux épreuves (voir Répertoire);
- 5- une notice biographique d'environ 250 mots;
- 6- un enregistrement audio en format MP3 ou WAV du répertoire de la première épreuve;
- 7- une photo professionnelle en format JPEG.

Le dossier complet sera envoyé au plus tard le 30 juin 2026 à 23h59 par lien Google Drive ou via We Transfer à l'adresse courriel suivante :

admadconcours@gmail.com

Hébergement

L'ADMAD offrira une indemnité de déplacement aux finalistes qui viendront de l'extérieur de Montréal, et ce, à hauteur de 300 \$, selon la distance parcourue.

L'après-concours

Le lauréat ou la lauréate s'engage à mentionner le prix remporté au Concours de piano Auguste-Descarries dans ses documents promotionnels (biographie, site web, programmes de concert, livrets de disque, etc.) pour une période de cinq ans.

Renseignements

Pour toute question, communiquer avec la coordonnatrice du concours :

Isabelle David

admadconcours@gmail.com

Tél. 514-475-1873